

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2014

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mil quatorze

Le vingt mars à 18 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SURY PRES LERE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal Viguié, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2014.

Présents :

Mme Juste Ginette, Mme Gibert Annie, Mme Sellier Monique, Mme Fleurier Brigitte M. Bordu Gérard, M. Borderieux Jack, M. Dubois Jean-Claude, M. Fauvel Claude, M. Dauron Alain et M. Ballenecker Philippe.

Personnes excusées :

M. Robinet Jean-Luc (pouvoir à M. Viguié), M. Marcellot Daniel, Mme Trouvé Véronique.

Mme Juste Ginette a été élue secrétaire.

Compte de gestion et affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013.

Le conseil municipal, après avoir entendu et accepté à l'unanimité par 12 voix pour le compte de gestion 2013 de la commune de Sury près Léré,

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2013,

constatant que le compte de gestion présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2012	Part affecté à l'investissement exercice 2012	Résultat de l'exercice 2013	Restes à réaliser 2013	Intégration Résultat suite dissolution SIETAH	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	327 809.82 €		- 554 174.30 €	- 227 000 € (63 000 - 290 000) (recettes - dépenses)		- 453 364.48 €
Fonctionnement	1 529 132.92 €	1 050 690.18 €	344 231.44 €		857.63 €	823 531 .81 €

Compte administratif 2013.

Monsieur Pascal VIGUIE, Maire, n'a pas pris part au vote du compte administratif et a quitté la salle.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité par 10 voix pour, Monsieur Claude FAUVEL comme président présentant le compte administratif 2013.

Le conseil municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2013, constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion et déclare toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

Le conseil municipal décide à l'unanimité par 10 voix pour d'accepter le compte administratif 2013 de la commune de Sury près Léré.

Travaux de voirie devant la nouvelle mairie.

Suite aux travaux de construction de la nouvelle mairie, il apparait nécessaire de refaire l'enrobé de la rue devant celle-ci.

Monsieur le Maire présente deux devis pour les travaux de réfection de la chaussée face à la mairie :

- Entreprise Robineau : 19 677 euros H.T.
- Entreprise Vauvelle : 22 484.75 euros H.T.

Après avoir pris connaissance des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité par 12 voix pour, de retenir l'offre de l'entreprise Robineau pour ces travaux, entreprise la mieux disante pour un montant de 19 677 euros H.T.

Remerciements :

Le conseil municipal prend connaissance de remerciements pour les subventions accordées pour les voyages scolaires d'élèves de Sury scolarisés au collège Claude Tillier.

Questions diverses :

Mme Gibert signale que le chemin entre Montrafaut et les Tortes est très abimé au niveau du gué. M. Ballenecker approuve et explique que des travaux ont déjà été effectués à cet endroit. La commission de voirie n'a pas prévu de réaliser de nouveaux travaux cette année.

M. Fauvel demande s'il est prévu que le panneau de travaux devant l'ancienne mairie soit enlevé. Monsieur le Maire répond qu'il téléphonera à l'architecte car ceci est prévu dans le marché de travaux de la nouvelle mairie.

La séance est levée à 18h45.

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE de SURY' at the top and '2240' at the bottom. The signature is a cursive scribble that partially obscures the stamp.